

COMMUNE DE MARSAIS

En exercice : 11

Présents : 8

Pouvoirs : 2

Votants : 10

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 1

Séance du 10 septembre 2025

Présents :

Gérard BACHELIER, Steve GABET, Marine HAGRON,
David CHAMARD, Steve MORIN, Lucile RICHARD, François RIGAUX, Quentin MISBERT

Absents excusés :

Tony LABASSE,
Ginette GARNIER donne Pouvoir à Steve MORIN
Jessica MASSIOT donne Pouvoir à Steve GABET

Secrétaire de séance :

David CHAMARD

Président de séance :

Steve GABET

Convocation du 4 septembre 2025

Délibération réf : DCM 2025-38

Objet : Réparation Chemin du Bois Hardy

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2223-13 à L.2223-18 et R.2223-10 à R.2223-23 ;

Considérant que la rue a été détérioré par l'utilisation excessive et inhabituelle de cette voie.

Considérant le refus du Conseil de valider la réparation et amélioration du pluvial sur cette portion (délibération DCM2025-29 le 21/05/2025). Une demande de remise en état simple a été demandé.

Le maire expose au Conseil Municipal que cette portion de voie est accidentogène et que sa réfection est urgente.

Une demande de devis a été faite auprès de la SDVI7, Eiffage, Colas et Somelec le 10 juillet 2025 par mail. A ce jour seul SDVI7 nous a répondu

SDVI7

10 910.77 €

Monsieur le Maire propose de solliciter le Conseil Départemental, pour les travaux de voirie

Après en avoir délibéré et à **9 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention (Lucile RICHARD)**, le Conseil Municipal : **Décide**

- **D'accepter** ce projet et de sélectionner la société sdvi7 pour un montant des travaux de 10 910.77€.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

A Marsais, le 10 septembre 2025

Le secrétaire de séance,
David CHAMARD

Le Maire,
Steve GABET

